



Demande de divulguer des renseignements personnels sur la santé à une autorité policière, à un coroner ou à un représentant de l'hôpital

en vertu de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*

Demande de divulguer des renseignements personnels à un(e) :

Autorité policière

Représentant de l'hôpital

Coroner

Demande faite aux :

Comtés unis de Prescott et Russell

Département des Services d'urgence

584, chemin de comté 9, C. P. 150, Plantagenet (Ontario) K0B 1L0

cboudreau@prescott-russell.on.ca

La divulgation des renseignements personnels sur la santé suivants est demandée au département des Services d'urgence par une autorité policière, par un coroner ou par un représentant de l'hôpital :

Date de demande _____ Nom de l'autorité, du coroner ou du représentant _____ Nom et titre ou numéro d'insigne du demandeur _____

Renseignements sur l'appel

M. M^{me} M^{lle}

Prénom et nom du patient : _____

Lieu de l'incident : _____ Date et heure de l'incident : _____

Type d'incident : _____ Numéro d'appel d'ambulance : _____

Veillez indiquer les renseignements désirés ci-dessous :

Méthode privilégiée d'accès aux dossiers :

Examen de l'original

Réception d'une copie

En signant le formulaire de demande de divulgation, je certifie que la demande est faite aux fins d'/de :

une enquête de mon agence

ou

soins médicaux et dossiers du patient

Les renseignements fournis ne seront utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été demandés.

Nom (en lettres moulées)

Numéro d'insigne ou coroner et titre

Signature

Téléphone

Date

Courriel

Vos questions peuvent être adressées à : cboudreau@prescott-russell.on.ca

Les renseignements personnels sur la santé demandés dans la présente formule sont recueillis en vertu de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (la « Loi ») et seront utilisés pour répondre à votre demande d'accès en vertu de l'article 54 de la *Loi*. Veuillez adresser vos questions éventuelles sur la collecte de ces renseignements à la personne-ressource responsable de la vie privée du dépositaire de renseignements sur la santé à qui vous faites votre demande d'accès.